



Lycée professionnel Bernard Chochoy
Rue Marx Dormoy
62380 LUMBRES

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

FOURNITURE DE PRODUITS LAITIERS, ŒUFS
COQUILLES, OVOPRODUITS ET TRAITEURS FRAIS
NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES
DE RESTAURATION DES LYCEES ET COLLEGES
ADHERENTS DU GROUPEMENT DE COMMANDE BOFT
LITTORAL

Lot N° 8 DESSERTS ET JUS DE FRUITS REFRIGERES

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° CHOCHOY2019-8

NOTIFIE LE 23 / 12 / 2018

Groupement d'achat Produits laitiers, ovoproduits, fromages et traiteur frais

Zone Littorale - Bassins d'emploi 5 (Dunkerque - Flandres), 13 (Calaisis -
Audomarois) et 14 (Boulonnais - Montreuillois)

Lycée professionnel Bernard Chochoy - Rue Marx Dormoy - 62380 LUMBRES

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1 - Identification de l'acheteur | 3 |
| 2 - Identification du co-contractant | 3 |
| 3 - Dispositions générales | 4 |
| 3.1 - Objet | 4 |
| 3.2 - Mode de passation | 4 |
| 3.3 - Forme de contrat | 4 |
| 4 - Prix | 4 |
| 5 - Durée de l'accord-cadre | 6 |
| 6 - Paiement | 6 |
| 7 - Avance | 6 |
| 8 - Nomenclature(s) | 7 |
| 9 - Signature | 7 |
| ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS | 10 |

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : **Le Lycée Professionnel Bernard Chochoy - Rue Marx Dormoy - 62380 LUMBRES**

Agissant en tant que coordonnateur du groupement de commandes BOFT LITTORAL dont les membres, prenant part à cette consultation, figurent en annexe 2 du présent acte d'engagement.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur le Proviseur du Lycée Professionnel Bernard Chochoy.
Ordonnateur : Il est indiqué à l'annexe 2 du présent document pour chaque EPLE.

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° CCAP qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M DEHOLLANDER Christophe

Agissant en qualité de Directeur de la SAS PROLAIDIS

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale SAS PROLAIDIS

Adresse 69 rue de la croix bougard 59811 Lesquin Cedex

Adresse électronique agrevet@prolaidis.fr

Numéro de téléphone 03-20-96-69-00 Télécopie 03-20-96-69-70

Numéro de SIRET 443 079 090 000 17 Code APE 46 33 Z

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société SAS PROLAIDIS sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique

Numéro de téléphone Télécopie

Numéro de SIRET Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de
désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne l'approvisionnement en produits laitiers, œufs coquilles, ovoproduits et traiteurs frais pour les adhérents au groupement de commandes du Lycée Professionnel Bernard Chochoy.

Le titulaire de l'accord-cadre:

Il exécute l'ensemble des prestations conformément aux dispositions du présent CCAP et des autres pièces constituant l'ensemble contractuel, défini à l'article 2 du présent CCAP.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 8 lots.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles 25-1.1¹ et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre à bons de commande mono attributaire avec minimum et maximum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

La quantité totale des prestations pour le groupement de commandes et pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) en euros HT comme suit :

L'engagement propre à chaque adhérent au groupement de commandes est indiqué à l'annexe N°3 de l'acte d'engagement

Le montant total des prestations pour le groupement de commandes et pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) en euros HT comme suit :

Pour le lot n°1 - Produits traiteurs frais

| Période | Minimum | Maximum |
|---------|-------------|-------------|
| 3 ans | 205 029.66€ | 604 028.55€ |

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

Pour le lot n°2 - Ovoproduits

| Période | Minimum | Maximum |
|---------|-------------|-------------|
| 3 ans | 117 005.23€ | 630 690.02€ |

Pour le lot n°3 - Œufs coquilles

| Période | Minimum | Maximum |
|---------|------------|------------|
| 3 ans | 20 120.74€ | 60 301.84€ |

Pour le lot n°4 - Fromages de qualité standard

| Période | Minimum | Maximum |
|---------|-------------|-------------|
| 3 ans | 308 716,88€ | 973 289.99€ |

Pour le lot n°5 - Produits laitiers standards

| Période | Minimum | Maximum |
|---------|-------------|---------------|
| 3 ans | 625 921.67€ | 1 702 946.71€ |

Pour le lot n°6 - Produits laitiers et fromages de qualité supérieure

| Période | Minimum | Maximum |
|---------|------------|-------------|
| 3 ans | 58 335.60€ | 145 839.00€ |

Pour le lot n°7 - Produits laitiers préparés à la ferme

| Période | Minimum | Maximum |
|---------|------------|-------------|
| 3 ans | 44 164.56€ | 146 411.40€ |

Pour le lot n°8 - Desserts et jus de fruits réfrigérés

| Période | Minimum | Maximum |
|---------|------------|-------------|
| 3 ans | 59 757.30€ | 149 393.24€ |

Commenté [TX1]: Rajouter un tableau en cas de lot 8

Pour des besoins occasionnels de faible montant, dans le cadre d'opérations de valorisation de produits alimentaires spécifiques, le pouvoir adjudicateur peut s'adresser à un prestataire autre que le titulaire du marché, pour autant que le montant cumulé de tels achats ne dépasse pas 1% du montant total des commandes effectuées sur le marché, ni la somme de 10 000 euros HT sur la durée du marché. Le recours à cette possibilité ne dispense pas le pouvoir adjudicateur de respecter son engagement de passer des commandes à hauteur du montant minimum pour lequel il s'est engagé sur le marché.

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

4 - Prix

- Pour l'ensemble des lots : Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix unitaires

- Pour les lots 1,2,3,4,5,6 et 8 : Prix sur la base du catalogue des prix publics du fournisseur pour les produits non listés au bordereau de prix unitaires

Lorsque les produits ne sont pas listés au BPU, pour des besoins occasionnels, chaque membre du groupement pourra aussi commander des produits sur la base des prix du catalogue remis par le titulaire du marché. Les prestations devront être directement liées à l'objet du lot et seront rémunérées par application du prix public du fournisseur duquel sera retranché le pourcentage de remise accordé par ce dernier dans le bordereau de prix unitaires.

Pour le lot 7, Produits laitiers préparés à la ferme, Il n'est pas prévu d'achats sur la base des prix catalogue. L'engagement de commandes des adhérents ne porte que sur les produits listés dans le Bordereau de Prix Unitaires.

- Offres Promotionnelles

Le titulaire s'engage à faire bénéficier aux adhérents des prix des offres promotionnelles qu'il propose à l'ensemble de sa clientèle. Ces prix s'appliquent pendant cette période promotionnelle, à condition qu'ils conduisent à des prix inférieurs à ceux résultant de l'application du marché. Ces promotions doivent être transmises, sous la forme d'un écrit, aux adhérents. Elles sont franco de port et d'emballage dans les conditions définies à l'article 8.1 du CCAP.

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

6 - Paiement

Chaque membre du groupement se libèrera des sommes dues au titre des marchés subséquents en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- S.A.S. PROLAIDIS

Numéro : 30003-01100-00020417946- clé 49

Banque : Société Générale (SOGEFRPP) Lille Nord Entreprises.



(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

• Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
 IBAN : _____
 BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher case correspondante) :

- NON
 OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

| Code principal | Description | Code suppl. 1 | Code suppl. 2 | Code suppl. 3 |
|----------------|------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| 15800000-6 | Produits alimentaires divers | | | |

| Lot(s) | Objet principal | Libellé objet principal | Objet suppl. | Objet suppl. | Objet suppl. |
|--------|-----------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|
| 1 | 15894300-4 | Plats préparés. | | | |
| 2 | 03142500-3 | Œufs. | | | |
| 3 | 03142500-3 | Œufs. | | | |
| 4 | 15540000-5 | Fromages. | | | |
| 5 | 15500000-3 | Produits laitiers. | | | |
| 6 | 15500000-3 | Produits laitiers | | | |
| 7 | 15500000-3 | Produits laitiers | | | |
| 8 | 15321000-4 | Jus de fruits réfrigérés | | | |

9 - Signature

- (1) Date et signature originales
 (2) Date et signature originales

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Fait en un seul original

A LESQUIN
Le 21/12/2018 - C.DEHOLLANDER Directeur SAS PROLAIDIS

PROLAIDIS Restauration
rue de la Cité Bourgeoise
CART - B.P. 111
69811 LESQUIN Cedex

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

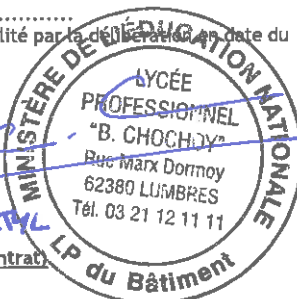
ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A Lumbres
Le 23/12/2018

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

Christophe Corry



NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

(2) Date et signature originales

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité de l'accord cadre dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
- La totalité du bon de commande n° afférent à l'accord cadre (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales
(2) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

| Désignation de l'entreprise | Prestations concernées | Montant HT | Taux TVA | Montant TTC |
|---|------------------------|------------|----------|-------------|
| Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse : | | | | |
| Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse : | | | | |
| Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse : | | | | |
| Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse : | | | | |
| Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse : | | | | |
| | Totaux | | | |